

FORUM



DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

12^{ème} année N° 2242 du Lundi 12 Décembre 2016

Décentralisation et élections locales

L'UFC prête pour la bataille ^{P.3}

site : <http://www.forumdelasemaine.com>

Accident d'un véhicule des Forces de l'ordre à Assahoun

Un mort et des blessés graves ^{P.4}



Homicide volontaire



Un Togolais brûle sa femme à Kiel en Allemagne ^{P.4}

53^{ème} anniversaire de l'adoption de la Constitution Kenyane

Faure discutera coopération bilatérale avec Uhuru Kenyatta ^{P.3}

FIFA / SANCTION EXEMPLAIRE POUR ORGANISATEURS DE FAUX MATCHES

TCHANILÉ BANA BALANCÉ PAR WILSON PERUMAL QUI RÉVÈLE LE MODE OPÉRATOIRE DU GANG ^{P.3}



moovinternet

Le haut débit, ça change le monde !

Topez *400#

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

[f moovtogoofficiel](https://www.facebook.com/moovtogoofficiel)

[f epignationtogoofficiel](https://www.facebook.com/epignationtogoofficiel)

3G
MOOV
no limit

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paie ment

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice

BTCL



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

Décentralisation et élections locales

L'UFC prête pour la bataille

À l'issue de l'atelier national sur la décentralisation organisé du 06 au 09 décembre dernier, à l'hôtel Sarakawa par le ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les acteurs ont proposé au gouvernement, l'organisation des élections locales dans un délai de 18 mois au maximum. L'Union des Forces du Changement (UFC), le parti de Gilchrist Olympio présent à cet atelier, n'entend rien laisser au hasard par rapport à la tenue de ces élections qui se profilent à l'horizon (au plus tard fin décembre 2018). Pour permettre donc à ses militants de rester dans le bain, l'UFC a organisé samedi dernier, à son siège à Lomé, à l'intention de ces militants, un séminaire sur la décentralisation et les élections locales.

En effet, aperçu général sur la décentralisation et sur les élections locales. Tels sont les deux (2) principaux thèmes développés au cours du séminaire par Aimé de Dieu Tchinguili, Expert à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). L'on note la présence au cours de ce séminaire, de plusieurs cadres du parti aux premiers rangs desquels se trouve le 1^{er} vice président, Brim Bouraima Diabacté pour qui, la décentralisation est un « transfert de pouvoir » afin de rendre autonomes, les collectivités à la base.

A s'en tenir aux propos du 1^{er} vice



président, cette formation initiée par l'UFC à l'intention de ses militants, va permettre à ces derniers de maîtriser les différents niveaux de la décentralisation. Lesquels niveaux qui sont au nombre de trois (3), et reconnus par la constitution togolaise. Il s'agit notamment de la commune, de la préfecture et enfin de la région. Bref, a conclu Brim Diabacté, une manière de permettre aux militants du parti, de connaître la décentralisation dans son ensemble. L'UFC à travers cette formation, est prête à affronter les élections locales à venir, a coupé court le 1^{er} vice président.

« Le séminaire d'aujourd'hui (samedi dernier), c'est de préparer nos militants sur les différents concepts qui se font entendre ces jours ci pour dire à nos militants » que pour que le pays se développe, qu'il est nécessaire que cela commence à la base, a indiqué pour sa part, Jean-Claude Homawoo, Conseiller du bureau politique de

l'UFC. Au nombre de ces concepts, note ce responsable, la décentralisation, la déconcentration et la démocratie à la base. La décentralisation supposant une autonomie à la base, les infrastructures routières, sanitaires, scolaires une fois le choix fait par les collectivités à la base, feront donc l'objet de rapport des administrations délocalisées au pouvoir central, a poursuivi Jean-Claude Homawoo.

Somme toute, il faut donc retenir que « la décentralisation est un moyen par lequel l'Etat donne plus de pouvoirs aux citoyens et citoyennes pour développer leurs milieux respectifs ». Ces citoyens et citoyennes deviennent alors responsables pour l'avancement de leurs milieux. Ils choisissent librement leurs propres dirigeants selon les règles définies par la loi (démocratie locale). Tout ceci en passant par des élections locales.

Michel AKOETE

FIFA / SANCTION EXEMPLAIRE POUR ORGANISATEURS DE FAUX MATCHES

TCHANILÉ BANA BALANCÉ PAR WILSON PERUMAL QUI RÉVÈLE LE MODE OPÉRATOIRE DU GANG

L'information est tombée le jeudi 8 décembre passé et a fait le tour de toutes les plateformes et des réseaux sociaux spécialisés dans les discussions autour du football. La chambre de jugement de la Commission d'Éthique de la FIFA, présidée par Hans Joachim Eckert, a suspendu à vie de toutes activités liées au football, l'ancien Sélectionneur national du Togo M. Tchanilé Bana. M. Jonathan Musavengana, ancien officiel de la Fédération de Football du Zimbabwe (ZIFA) a également subi le même sort. Quant à M. Kirsten Nematandani, ancien président de la Fédération Sud-Africaine de Football (SAFA), il a écopé de cinq ans de suspension de toutes activités liées au football.

Selon le communiqué de la FIFA, les trois cas pour lesquels ces décisions ont été rendues concernaient des matches amicaux disputés en Afrique du Sud en 2010 ainsi que des cas sur lesquels la chambre de jugement avait statué en octobre 2015 et mars 2016. Les enquêtes initiées en septembre 2015 ont été menées par Djimrabaye Bourngar, vice-président de la chambre d'instruction de la Commission d'Éthique, dont les rapports finaux ont été soumis à la chambre d'instruction le 17 août 2016.

Le dossier d'accusation transmis par la chambre d'instruction à la Chambre de jugement a établi que M. Musavengana et M. Tchanilé Bana avaient tous deux violé les articles 13 et 21 du Code d'éthique de la FIFA relatifs aux cas de corruptions.

La Chambre de jugement a donc estimé que les faits sont avérés et a imposé une suspension à vie aux deux accusés. La suspension est effective à compter du 8 décembre 2016, date à laquelle les décisions ont été publiées sur FIFA.com.

Au terme de ce jugement, Tchanilé Bana est en principe, définitivement banni du monde du football.

Il dispose encore néanmoins de deux voies de recours pour faire annuler cette suspension.

La première voie est celle de la Commission de recours de la FIFA. A ce niveau, les chances de voir la Commission de recours revenir sur une décision de la

Commission d'éthique sont généralement très minces compte tenu des précautions qui entourent les procédures de la Commission d'éthique de la FIFA.

En effet, la Commission d'éthique se compose de deux Chambres indépendantes, à savoir, une Chambre d'instruction qui établit les faits, rassemble les témoignages à charge et à décharge et décider de classer le dossier sans suite ou de le transmettre à la Chambre de jugement avec des recommandations. Dans le cas de notre compatriote Tchanilé Bana, les recommandations de la Chambre d'instruction ont été intégralement suivies par la Chambre de jugement.

Il peut arriver que la Commission de recours réduise la sanction si elle la juge disproportionnée par rapport à la faute commise. Généralement pour les cas de corruption et/ou d'enrichissement personnel, la Commission de recours confirme la sentence de la Chambre de jugement. La Commission de recours peut aussi, dans certains cas, aggraver la sanction si elle estime le recours abusif.

La deuxième voie de recours dont disposent Tchanilé Bana et ses compagnons de malheur est le Tribunal Arbitral du Sport (TAS). A titre d'exemple, c'est cette instance juridictionnelle qui avait blanchi Tata Avlessi lorsqu'il avait été suspendu à vie par la CAF. Outre le fait que ce n'est pas souvent que se produit la chance qu'a eue Tata Avlessi, les procédures au TAS coûtent excessivement cher.

Au regard du processus qui a conduit à la sanction qui frappe aujourd'hui Tchanilé Bana et de la gravité des faits, il y a très peu de chance qu'une procédure d'appel devant le TAS puisse donner gain de cause à l'ancien patron des Eperviers.

Les matchs amicaux truqués joués en Afrique du Sud, objets de la sanction, ne sont en réalité que la partie émergée de l'iceberg. Tous les Togolais se souviennent du match organisé à Bahreïn par Tchanilé Bana avec une fausse Equipe nationale du Togo. Ce match des faux Eperviers de Bahreïn aura été le coup de trop qui a sonné le glas de la période dorée d'une mafia



footballistique dont Tchanilé Bana était l'un des barons au niveau de la branche africaine.

On se souvient qu'à l'époque, Tchanilé Bana avait désigné l'ancien Ministre Antoine Folly, alors membre du Comité Intérimaire de la FTF, comme étant le cerveau de ce match avant de se dégonfler devant le juge d'instruction en avouant que Antoine Folly n'y était pour rien et qu'il l'avait accusé juste pour lui régler un vieux compte. Avenu tardif, le mal était déjà fait. Antoine Folly avait passé trois mois en prison pour une faute qu'il n'avait pas commise d'après les investigations menées par le Doyen des Juges d'instruction de l'époque.

En dehors de ceci, pour prouver l'innocence de son client, l'avocat d'Antoine Folly avait saisi la FIFA qui avait alors diligenté une enquête interne dont le rapport avait totalement innocenté Antoine Folly mais, permis d'inculper le Général Mémène et de démasquer le Chef du gang, un certain Wilson Perumal.

Les langues avaient alors commencé à se délier dans tous les pays où le réseau avait pignon sur rue. L'arrestation de Wilson Perumal et sa condamnation le 19 Juillet 2011 à deux ans de prison ferme et 150.000 euros par un tribunal finlandais pour une série de matches truqués organisés en Finlande entre 2008 et 2011 allait être l'élément déclencheur de la descente aux enfers de

Tchanilé Bana.

L'arrestation de Wilson Perumal a en effet été fortuite. La police finlandaise ne s'était pas intéressée à Perumal pour des matchs truqués. Elle s'y était intéressée parce qu'il était en Finlande avec un faux passeport. Ce n'est qu'après son arrestation que les autorités finlandaises ont appris que Wilson Perumal était recherché par la FIFA suite à l'enquête sur le match des faux Eperviers de Barhein.

La FIFA avait aussi établi par d'autres enquêtes que Wilson Perumal faisait partie d'un réseau ayant truqué 26 matches finlandais entre 2008 et 2011. Au même moment, un rapport de 160 pages publié par la fédération zimbabwéenne de football accusait Perumal d'avoir arrangé des matches de la sélection lors de tournées en Asie entre 2007 et 2009. D'autres enquêtes diligentées par la FIFA ont révélé que Wilson Perumal était impliqué dans un vaste réseau de matches truqués en Afrique et en Asie et que Tchanilé Bana était le bras opérationnel de ce réseau en Afrique.

Après une année passée en prison en 2011 et en échange d'une libération conditionnelle, Wilson Perumal balance tous ses réseaux y compris en Afrique et devient, malgré lui, complice de la police hongroise pour tenter de démanteler le réseau de triche dans les Balkans. N'étant pas détenteur d'une licence d'agent FIFA, Wilson Perumal n'était officiellement pas dans le football et ne pouvait faire l'objet d'aucune procédure disciplinaire de la FIFA.

Ce qui n'était pas le cas de Tchanilé Bana. Ce dernier a donc fait les frais de ses propres turpitudes et de sa confiance « naïve » en Wilson Perumal. Et c'est grâce aux aveux de Wilson Perumal que l'on connaît le mode opératoire, très simple, pour truquer les matches : « Il consistait principalement en une action : verser des pots de vin aux joueurs et aux arbitres. Avec l'idée que plus il y avait de personnes concernées, plus grandes étaient les chances d'obtenir le score espéré. Il n'y avait absolument aucune surveillance. Je n'ai jamais vraiment compté, mais je pense que cela doit être entre 80 et 100 matches (truqués)

53^{ème} anniversaire de l'adoption de la Constitution Kenyane

Faure discutera coopération bilatérale avec Uhuru Kenyatta



Depuis hier dimanche en début de soirée, le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, est dans la capitale kényane, Nairobi, pour une visite d'Etat de 3 jours. Accueilli à son arrivée par le ministre des affaires étrangères, Amina Mohamed, le président togolais aura une série d'entretiens avec son homologue Uhuru Kenyatta.

D'après un communiqué de la présidence togolaise, « cette visite inaugure l'ère d'une coopération dynamique entre les deux Etats ». Les relations entre les deux pays étant jusqu'alors très limitées, Faure Gnassingbé entend renforcer la coopération avec le Kenya et partant toute cette zone anglophone très importante économiquement dont il fait partie.

Aussi, le président togolais aura à assister ce lundi à la cérémonie marquant le 53^e anniversaire de l'adoption de la constitution, le Jamhuri Day (qui signifie République en Swahili).

Pour rappel, Faure Gnassingbé et son hôte se sont déjà rencontrés en octobre dernier lors du sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime, que le Togo a eu le privilège d'accueillir.

F.S

Homicide volontaire

Un Togolais brûle sa femme à Kiel en Allemagne

Une scène horrible a secoué les habitants de Kiel, ville située dans le Nord de l'Allemagne le mercredi 7 décembre dernier. Un Togolais, asperge sa femme d'essence et y met le feu. Evacuée d'urgence à l'hôpital, la victime n'a pas survécu à ses brûlures.

Les usagers de la rue en face de Mare Klinikum (Hôpital Mare) ont été témoins d'un spectacle hors du commun le mercredi dernier vers neuf heures. Une jeune dame, togolaise d'origine, vivant depuis plusieurs années en Allemagne avec son mari et ses deux enfants de 3 et 7 ans a été brûlée vive par son mari, qui la guettait au coin de la rue. Selon les témoins, dès que cette dernière est sortie de son véhicule, elle a été approchée par son mari, lui aussi togolais, qui l'a aspergée d'essence et y a mis le feu. Ce sont les appels au secours de la victime en feu qui ont alerté les passants. Ceux-ci ont accouru et ont pu maîtriser les flammes grâce à une couverture et à un instecteur.

Grièvement consumée par les flammes, elle a été évacuée d'urgence d'abord à l'Hôpital Universitaire de Kiel (UKSH), puis, en cours de journée, elle a été transférée dans une clinique spécialisée à Lübeck. Malheureusement, la jeune dame n'a pas survécu à ses blessures. Elle rendit l'âme à 17h30. Ses deux orphelins ont aussitôt été pris en charge par les services sociaux et placés dans une famille d'accueil.

Selon la Police, l'auteur du crime, un Togolais de 41 ans, dont la victime s'est séparée depuis quelques temps, vit en Allemagne depuis déjà une vingtaine d'années, peu avant l'arrivée de sa femme. Tous les deux ont pu avoir le statut de résidents permanents et vivent à Kiel depuis de nombreuses années.

La presse locale s'est intéressée à l'affaire et selon les confrères de The Kieler Nachrichten (KN) et SKZ, un pan du pantalon du crapuleux meurtrier Togolais a également pris feu lorsqu'il commettait son forfait sur sa femme. Il a réussi cependant à éteindre les flammes qui lui léchaient la jambe avant de



fuir le lieu du crime, d'abord vers une zone industrielle du coin, ensuite sur la rue avoisinante de Eichkoppelweg où il a été appréhendé sans résistance par la police. Cette dernière a confirmé plus tard que le pyromane d'origine togolaise a effectivement utilisé « un accélérateur » pour commettre son forfait.

Angela Hauschild, une dame de 61 ans, témoin oculaire de la scène, citée par les journaux a rapporté émue : « J'ai vu un homme, une femme et des flammes. Il était clair pour moi que quelqu'un a mis le feu à la femme... J'ai couru à l'hôpital (Mare, NDLR) pour alerter l'Urgence et la police en leur disant qu'une femme est en train de brûler... Les passants ont commencé à éteindre les flammes avec des couvertures.

Mais Il était difficile d'éteindre le feu avec les couvertures et autres objets. Un assistant du Mare Klinikum est venu avec un extincteur de l'hôpital pour éteindre le feu. Cela a duré comme une éternité jusqu'à ce que les flammes ne soient éteintes... Lorsqu'on rentrait finalement la femme dans l'ambulance, elle a crié « Mes enfants, mes enfants, qu'arrivera-t-il à mes enfants? » »

« La pauvre dame a tellement crié... l'image de cette femme brûlée était horrible. Je n'oublierai jamais ça ! » a ajouté Mme Hauschild.

Selon un pompier dépêché sur les lieux, « On ne sait plus si c'était un homme ou une femme ». Et au Maire de Kiel d'ajouter, « Cette violence incroyablement cruelle m'a choqué profondément. Mes pensées sont

avec les deux enfants ».

Selon des sources policières, d'autres témoins de la scène en charge par les équipes d'intervention au Mare Klinikum, et interrogés par la police pour découvrir plus de détails sur le crime.

En attendant que le vrai motif du crime ne soit connu, la Police soupçonne

une dispute conjugale. Le meurtrier est en détention et les enquêtes se poursuivent. Pour le Procureur général Axel Bieler, l'acte de meurtre est clair : « Nous pensons qu'il existe clairement dans ce cas, la malévole et la brutalité, toutes deux, des conditions pour une accusation de meurtre ».

Kiwi AMEGAH-WOVOE

Consultation

Le Dialogue national sur la priorisation des ODD atteint Kara



Débuté le 27 octobre à Tsévié, dans le cadre du projet "Leave No One Behind", la consultation nationale sur la priorisation des objectifs de développement durable fixés en octobre 2015 en remplacement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dans le but de « ne laisser personne de côté » dans la mise en œuvre de ses nouveaux ODD, s'est poursuivie à Kara le 29 Octobre avec une rencontre de la coalition nationale des organisations de jeunes pour le développement durable avec divers représentant de la préfecture.

Composés d'acteurs de développement, de responsable d'ONG, des comités de développement des quartiers de la Kozah et des autres préfectures de Kara, cette rencontre est placée sous le signe d'un signal fort en l'endroit des autorités togolaises pour l'élaboration du nouveau plan national de développement qui ne devra laisser personne de côté. La consultation vise en

effet à cibler avec l'appui de certaines actions jugées prioritaires et à recueillir dans le même sens des projets innovants pouvant permettre une relevé certains défis urgentes en matière de bien-être des populations de Kara.

A l'issue de cette consultation, plusieurs actions prioritaires furent mentionnées notamment en ce qui concerne l'adduction d'eau potable (soit l'objectif 6) et la lutte contre la pauvreté par l'octroi d'une alimentation de qualité (soit les objectifs 1 et 2).

Pour la coalition et les partenaires divers du programme "Leave No One Behind", notamment CIVICUS, il s'agit d'apporter leur contribution à la politique de croissance économique et sociale entamé par le gouvernement togolais ayant amené son taux de croissance à 5,7 % en 2016 et surtout de favoriser à l'atteinte efficace de ces ODD d'ici à l'horizon 2030.

G.K

Congrès statutaire du BAC à Afangnan

Thomas N'Soukpoé reconduit dans ses fonctions de président national

Mobilisés comme un seul homme, les militants et sympathisants du Parti de l'opposition togolaise, le BAC (Bloc d'Action pour le Changement) ont tenu samedi dernier à Afangnan, chef lieu de la préfecture de Bas Mono, leur 2^{ème} Congrès statutaire.

Premier résultat important de ce Congrès, c'est le renouvellement des instances dirigeantes de ce parti politique. Et comme on pouvait s'y attendre, ces assises dont le thème principal est, « Il est temps de passer la main. Bilan de 26 ans de combat démocratique au sein de l'opposition », ont permis aux membres de reconduire dans ses charges, le président sortant, Thomas Kokou N'Soukpoé. Il dirigera un bureau national de 21 membres.

Instant de réflexion, autour de la situation politique du pays, ce 2^{ème} congrès du BAC a été l'occasion et surtout de son orientation vers toute démarche qui assure aux populations, une paix certaine et un développement dans leur quotidien.

Dans un bilan exhaustif du travail mené, au sein de l'opposition togolaise et partant de toute la classe politique nationale, à travers plusieurs alliances, le président reconduit constate que « le bilan de 26 ans de lutte démocratique est en deçà des attentes ». Il en veut pour preuve, le fait que toutes les stratégies de combat possibles ont été expérimentées par l'opposition togolaise sans parvenir à l'aspiration profonde des Togolais, à savoir, voir le RPT devenu UNIR céder la



place à un nouveau régime à la tête du pays.

Fort de ce constat douloureux et pour corriger le tir, M. N'Soukpoé a fait comprendre que c'est dans cette optique que s'inscrit le thème « Il est temps de passer la main ». Il sous entend dès lors d'un changement de cap, de mentalité, tout en ayant dans le rétroviseur, la prescription principale de la prophète des années 1940, toujours rappelée par le prophète Esaïe (le Togolais) et selon laquelle, Faure Gnassingbé est le dernier président à partir duquel le Togo pourrait amorcer le cap du Changement. Et donc, si tel est le cas, il va falloir d'après lui de l'amener à aller aux

réformes qui libéreront le pays. Si le BAC n'est pas dans l'optique de la présentation d'un candidat pour la présidentielle à venir, il promet être présent lors des prochaines joutes électorales des législatives et des locales.

Comme recommandations de ce sommet, on peut retenir sur les 17 formulées, celles portant sur la mise en place du Sénat, la mise en place du Conseil économique et social et la mise en place d'un Secrétariat d'Etat en charge de la jeunesse.

Pour information, plusieurs partis frères tels le FDL, la ND, le Nid, UNIR et l'UFC étaient représentés à la cérémonie d'ouverture de ce Congrès du BAC. **G.K**

Accident d'un véhicule des Forces de l'ordre à Assahoun

Un mort et des blessés graves



La localité d'Assahoun, située au Nord-ouest de Lomé sur la route de Kpalimé a enregistré un accident de la circulation le samedi dernier. Une Jeep des forces de l'ordre dérape, fonce dans le marché de la localité et fait un mort et des blessés graves.

Selon un témoin, le véhicule allait à très vive allure. Le chauffeur a brusquement perdu le contrôle du volant et

la Jeep, dans sa furie, est rentrée dans le marché où elle a fait un mort et des blessés graves qui ont été conduits dans un centre de santé pour des soins.

Les Forces de l'ordre, qui sont censées donner le bon exemple, succombent parfois à la tentation. Les agents des forces armées doivent être assez vigilants pour éviter de tomber dans de tels pièges.

Kiwi AMEGAH-WOVOE



INVITATION A SOUMISSIONNER N° RFP /PUDC-TG/003/12/2016

Réf : SELECTION DE CINQ (5) CABINETS OU BUREAUX D'ETUDE POUR LA SUPERVISION ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET SCOLAIRES DANS LES CINQ (5) REGIONS DU TOGO DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)



1. Le Programme des Nations Unies (PNUD) pour le développement - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la supervision et le contrôle des travaux de construction/réhabilitation des CMS et USP, des bâtiments scolaires et les ouvrages d'accompagnement dans les cinq (05) régions du Togo. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financés par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

2. Les lots pour le contrôle des travaux de construction et de réhabilitation sont organisés ainsi qu'il suit :

Lot 1: Région Maritime, Lomé Commune et Golfe

Réhabilitation de l'hôpital de Bè Kpota

Construction du CMS d'Adéticopé dans la préfecture de Zio

Construction des blocs pédagogiques, administratifs et de Latrines dans 12 Ecoles Primaires Publiques, 3 Collèges et 2 lycées

Lot 2 : Région des plateaux

Construction du CMS d'Agbonou dans la préfecture de l'Ogou

Construction de l'USP de Gbowoulé à Asrama dans la préfecture de Haho

Réhabilitation de l'hôpital préfectoral de Kloto

Construction des blocs pédagogiques, administratifs et de Latrines dans 12 Ecoles Primaires Publiques, 4 Collèges et 2 lycées

Lot 3 : Région Centrale

Construction de l'USP de Katchentche dans la préfecture de Blitta

Construction de l'USP de Saiboude dans la préfecture de Sotouboua

Construction du CMS de Koussountou dans la préfecture de Tchamba

Construction de l'USP d'Agbandaoude dans la préfecture de Tchaoudjo

Construction des blocs pédagogiques, administratifs et de Latrines dans 6 Ecoles Primaires Publiques ; 2 Collèges et 1 lycées

Lot 4 : Région de la Kara

Construction du CMS d'Awandjelo dans la préfecture de la Kozah

Réhabilitation de l'USP de Natchitkpi

Construction des blocs pédagogiques, administratifs et de Latrines dans 8 Ecoles Primaires Publiques ; 3 Collèges et 3 lycées

Lot 5: Région des Savanes

Construction de l'USP de Baoule et de Koumongoukan dans la préfecture de l'Oti

Construction de l'USP de Nassongue dans la préfecture de Tandjouare

Réhabilitation de l'hôpital préfectoral de l'Oti

Réhabilitation de l'USP de Papri

Construction des blocs pédagogiques, administratifs et de Latrines dans 10 Ecoles Primaires Publiques ; 1 Collège et 1 lycée

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais **un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot** sur l'ensemble des 5 lots.

3. La durée des travaux est estimée entre 6 et 8 mois.

4. Toutes les conditions/exigences de la demande de propositions (DP) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 5 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de la DP. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales du cabinet ;
- la situation financière du cabinet ;
- l'expérience du cabinet ;
- la capacité technique du cabinet ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel du cabinet ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;

· voir la DP pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du **07 Décembre 2016** à l'adresse suivante :

<http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)- Réception

40, Avenue des Nations Unies

Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

6. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/ PUDC-TG/003/12/2016 : Sélection de cabinets pour la supervision et le contrôle des travaux de construction et réhabilitation des formations sanitaires et des bâtiments scolaires dans le cadre du PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le **23 décembre 2016 à 10h 00 TU**. Les offres remises après la date et l'heure indiquées dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans la DP.

8. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Janvier 2017.

**PORT DE BADGE OBLIGATOIRE
AUX BUREAUX DES DOUANES A
PARTIR DU
1ER JANVIER 2016**

POUR TOUTE INFORMATION VEUILLEZ CONTACTER
LE CENTRE D'APPEL DE L'OTR AU **8201**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS APPEL D'OFFRES N° AO/PUDC-TG/004A/12/2016

Réf : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) STATIONS DE POMPAGE A TOGO 2000, TODMAN, TOKOIN TAME ET AGOE HOUMBI DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)



1 Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux urgents d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

Les lots pour les travaux de construction des stations de pompage sont organisés ainsi qu'il suit :

- LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TOGO 2000 ;
- LOT 2 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TODMAN ;
- LOT 3 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TOKOIN TAME ;
- LOT 4 : AMENAGEMENT DE LA DEPRESSION D'AGOE HOUMBI POUR L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROPOMPE SUBMERSIBLE.

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot sur les quatre (04).

2 La durée des travaux est estimée comme suit :

- Lots 1 ; 2 et 3 : six (06) mois
- Lot 4 : quatre (04) mois

3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;

- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;

- voir le DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés dans le DAO. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 02 décembre 2016 à l'adresse suivante :

<http://procurement-notices.undp.org/index.cfm>

ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
-Réception40, Avenue des Nations Unies Lomé, Togo Tél.:+228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41.

Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/ PUDC-TG/004A/12/2016 : travaux de construction des stations de pompage dans le cadre du PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 22 décembre 2016 à 10h 00 TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

5. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

6. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Février 2017.



AVIS APPEL D'OFFRES N° AO/PUDC-TG/004B/12/2016

Réf : TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE) DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)



1. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires. Les travaux sont constitués en un lot unique : TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE)

2. La durée des travaux est estimée à 5 mois. 3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis. Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- voir le DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés dans le DAO. Veuillez lire attentivement

les instructions fournies dans les dossiers. 4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 02 décembre 2016 à l'adresse suivante : <http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception40, Avenue des Nations Unies Lomé, Togo Tél. : +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08 Fax: +228 22 21 16 41

Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies,

avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe : AO/PUDC-TG/004B/12/2016 :

TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE) Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 22 décembre 2016 à 10h 00 TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies. 5. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres. 6. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Janvier 2017.

Concours « Message de Noël »

La finale régionale maritime et des plateaux a livré ses verdicts

La finale des régions maritime et des plateaux de la 11^{ème} édition du concours « Message de Noël » s'est déroulée au Centre Artisanal de Kpalimé, le samedi 10 Décembre 2016. Organisé par Nana média culture en partenariat avec Togocel, l'Ambassade de l'Egypte et autres, sous le parrainage du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, pour susciter la culture de l'excellence chez les enfants et au même moment leur inculquer la culture de paix et de tolérance, la finale régionale de cette 11^{ème} édition s'est couplée avec la finale nationale de la 2^{ème} édition du Concours sur l'Egypte placé cette année sous le thème « le quotidien du pharaon ».

« Tous pour une éducation de qualité, obligatoire et gratuite pour les enfants ». C'est le thème choisi pour l'acte 11 du concours « Message de Noël ». Les candidats, tous des enfants, venus des différents établissements scolaires des régions maritime et des plateaux, se sont mesurés d'ardeur à la finale régionale dudit concours le samedi dernier, au Centre Artisanal de Kpalimé, dans diverses catégories. Il s'agit de Message, de poème, du sketch, de chant, relatifs au thème choisi pour cette édition.

Ainsi dans la catégorie Message et poème, Yayra Sossou du CEGAkodessawa a occupé la première place devant Caleb Eku de EPL Séna de Lomé, venu en seconde place, et Mariam Yessoufou du CSBT de Lomé, troisième. Dans la catégorie Sketch, CS Baptiste du Togo venu de Lomé a occupé la 1^{ère} place devant les 5 Etoiles de Lomé et les Anges de Noël de Lomé, respectivement 2^{ème} et 3^{ème}. CTMM de Lomé, Joy Full Kids de Lomé, sont respectivement 1^{er} et 2^{ème} dans la catégorie chant.

A la grande finale du concours sur l'Egypte, la région des Plateaux a taillé la part du Lion dans les deux catégories que sont la peinture et le dessin. Dans la catégorie peinture, Kossi Dotsè a pris la première place devant Hamza Souleadowa et Essi Kamana, tous de la région des Plateaux. De même dans la catégorie dessin, Bakman Lamboni, Gildas Tossa et Alphonse Adzu, sont les



heureux récipiendaires, respectivement, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} venus toujours de la région des Plateaux.

Profitant de l'occasion, le Directeur général de Nana média culture et Nana Fm, Ferdinand Affognon a rappelé que « nous devons encourager nos enfants pour l'excellence ». L'objectif de ce concours, a-t-il souligné, « c'est d'abord que les Togolais que nous sommes, que nous nous retrouvons, grâce à nos enfants, qu'on se retrouve en tant que les enfants d'une même nation ».

De son côté, l'Ambassadeur de

l'Egypte au Togo, Mohamed Shérif, présent aux manifestations, a témoigné toute sa gratitude à l'Etat togolais et aux organisateurs pour la bonne coopération entre le Togo et l'Egypte. Pour lui, ce concours va permettre aux enfants togolais de découvrir la culture africaine en général et celle de l'Egypte en particulier. Toujours selon Mohamed Sherif, c'est une fierté pour lui, et sous son mandat, de présenter « la nouvelle Egypte ». L'Ambassadeur a promis qu'ils vont continuer par soutenir le Togo dans « tous les domaines ».

Représentant le ministre de la

Communication, de la culture, des arts et de la formation civique, Atassé Koulété a salué les initiatives pour trois(3) raisons. Primo, se retrouver avec les enfants qui vont à la découverte de la culture, second l'apothéose sera un moment important pour les enfants à cause de la fête de Noël et tertio, l'heureuse relation qui existe entre le Togo et l'Egypte

qui ne cesse d'être aux côtés du Togo dans toutes les initiatives.

L'apothéose du concours « Message de Noël » est prévu pour le 25 décembre prochain au Palais des Congrès de Lomé avec la participation des enfants qui viendront du Benin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et de la France. **Ayi ATAYI**

Championnat national de football de D1 Petits mouvements dans la zone de relégation

Il se disputait le week-end écoulé, la 11^{ème} journée du championnat national de football de première division. Cette journée a été marquée par certains mouvements constatés dans le bas du tableau. Ainsi, Maranatha grâce à une victoire étonnante à domicile sur l'AS OTR, s'extirpe de la zone rouge. Une zone rouge où trône royalement l'adversaire direct mais aussi et surtout un concurrent direct dans le grand Klot, Gomido. Le club de la terre promise de Kpélé Kponvié s'est vu aspirer par le rouge. Ceci à cause du nul concédé à domicile face à Gbikinti.

A tout prendre, la belle opération de la journée est à mettre à l'actif de Foadan de Dapaong. En déplacement à Womé où Kotoko a élu domicile, les joueurs du Nord du Togo ont battu leur adversaire sur un score d'un but à zéro.

Résultats de la journée

- Kotoko-Foadan (0-1)
- Dyto-Unisport (2-1)

- Maranatha-AS OTR (1-0)
- ASKO-Koroki (1-0)
- Semassi-AS Togo Port (2-1)
- Anges-Agaza (1-0)
- Gomido-Gbikinti (1-1)

Classement de Forum de la Semaine

1) AS Togo Port	23 pts (+11)
2) Dyto	21 pts (+9)
3) Unisport	18 pts (+6)
4) Agaza	18 pts (+3)
5) Semassi	17 pts (+2)
6) Foadan	17 pts (+2)
7) Koroki	15 pts (-1)
8) Gbikinti	14 pts (+2)
9) Asko	14 pts (-4)
10) Maranatha	13 pts (-2)
11) Gomido	12 pts (-2)
12) AS OTR	10 pts (-3)
13) Anges FC	9 pts (-10)
14) Kotoko	3 pts (-14)

G.K



INVITATION A SOUMISSIONNER N° RFP/PUDC-TG/005/12/2016

Réf : SELECTION DE CINQ (5) CABINETS OU BUREAUX POUR L'ETUDE, LA SUPERVISION ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE 629 FORAGES DANS LES 5 REGIONS DU TOGO DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)



1. Le Programme des Nations Unies (PNUD) pour le développement - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour l'étude, la supervision et le contrôle des travaux de **629 forages** dans les cinq (05) régions du Togo. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

2. Les lots pour l'étude, la supervision et le contrôle des travaux de **629 forages** sont organisés ainsi qu'il suit :

Allotis- sement	Régions concernées	Number De Forages		
		Forages à PMH/Solaire	Forages à pompes mixtes	TOTAL
Lot 1	Région des Savanes: Réalisation de cent (100) forages positifs	90	10	100
Lot 2	Région de la Kara : Réalisation de cent cinq (105) forages positifs	95	10	105
Lot 3	Région Centrale: Réalisation de quatre vingt onze (91) forages positifs	81	10	91
Lot 4	Région des Plateaux: Réalisation de cent cinquante neuf (159) forages positifs	149	10	159
Lot 5	Régions Maritime & Lomé Commune: Réalisation de cent soixante quatorze (174) forages positifs	164	10	174
TOTAL		579	50	629

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais **un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot** sur l'ensemble des 5 lots.

3. La durée des travaux est estimée à **6 mois**.

4. Toutes les conditions/exigences de la demande de proposition sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 5 du présent avis.

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais **un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot** sur l'ensemble des 5 lots.

3. La durée des travaux est estimée à **6 mois**.

4. Toutes les conditions/exigences de la demande de proposition sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 5 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de la demande de proposition. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- „h les conditions légales du bureau ;
- „h la situation financière du bureau ;
- „h l'expérience du bureau ;
- „h la capacité technique du bureau ;
- „h la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel du bureau ;
- „h la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- „h voir la demande de proposition pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du **12 décembre 2016** à l'adresse suivante : <http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou

les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception

40, Avenue des Nations Unies Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

6. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

N° RFP/PUDC-TG/005/12/2016: Sélection de cabinets pour l'étude, la supervision et le contrôle des travaux de **629** forages dans le cadre du PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le **04 janvier 2017 à 10 h 00 TU**. Les offres remises après la date et heure indiquées dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement la demande de proposition et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

8. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Février 2017.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de la demande de proposition. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- „h les conditions légales du bureau ;
- „h la situation financière du bureau ;
- „h l'expérience du bureau ;
- „h la capacité technique du bureau ;
- „h la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel du bureau ;
- „h la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- „h voir la demande de proposition pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du **12 décembre 2016** à l'adresse suivante : <http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception

40, Avenue des Nations Unies Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

6. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

N° RFP/PUDC-TG/005/12/2016: Sélection de cabinets pour l'étude, la supervision et le contrôle des travaux de **629** forages dans le cadre du PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le **04 janvier 2017 à 10 h 00 TU**. Les offres remises après la date et heure indiquées dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement la demande de proposition et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

8. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Février 2017.



ALCATEL
PIXI FIRST 4024D

30 000 FCFA
+ 100 MO offerts



ZTE
BLADE V6

130 000 FCFA
+ 1 GO offert



SAMSUNG
GALAXY J2 SM

100 500 FCFA
+ 1 Go offert



4 pouces
Android OS v4.4.2
Dual Sim
Mémoire Interne 4 Go
Appareil photo principal
5 MP
Appareil photo secondaire
2 MP
Wifi, Hotspot Wifi

5 pouces
Android OS v5.5
Dual Sim
Mémoire Interne : 16 Go
Appareil photo principal
13 MP
Appareil photo secondaire
5 MP
Wifi, Hotspot Wifi

4,7 pouces
Android OS v4.4
Dual Sim
Mémoire Interne : 8 Go
Appareil photo principal
5 MP
Appareil photo secondaire
2 MP
Wifi, Hotspot Wifi

TAPEZ *400#



moovinternet

Changez pour le meilleur du haut débit avec nos smartphones !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

*Dans la limite du stock disponible. Photo non contractuelle. Rendez-vous en agence.

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 36 32 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumhebd7@yahoo.fr

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction
Gabin KOISSIDJIN

Comité de Rédaction

Avi ATAYI
Kiwi AMEGAH-WOVOE
Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUE MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Commercial: Richard Atchimi

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires